

Actes du colloque *Pour optimiser l'utilisation des résultats de la recherche : le courtage de connaissances* présenté dans le cadre du 90^e Congrès de l'Acfas

Le courtage de connaissances en faveur de la réduction des inégalités sociales de santé : le projet CourtISS en Île-de-France (France)

Lola Traverson* et Tony Zitti

RÉSUMÉ | Il existe un écart entre les connaissances scientifiques disponibles sur les inégalités sociales de santé (ISS) et l'action publique visant à les réduire. Des chercheurs, chercheuses, professionnels et professionnelles de l'Agence régionale de santé Île-de-France (ARS IdF), une institution de santé publique française, se sont réunis pour co-construire un projet visant à mettre en œuvre, au sein de l'ARS IdF, une intervention de courtage de connaissances en faveur de la réduction des ISS (projet CourtISS). L'objectif est double : (i) améliorer la pertinence de l'action de l'Agence sur les ISS en utilisant les connaissances scientifiques pour éclairer la prise de décision, et (ii) évaluer l'efficacité et la mise en œuvre de l'intervention de courtage. Une étude du contexte de l'intervention a permis aux personnes courtières d'identifier les obstacles rencontrés par le personnel professionnel en matière d'utilisation des connaissances scientifiques et de lancer des activités de transfert de connaissances et de formation adaptées à leurs besoins. L'engagement et le financement du projet par l'Agence et les liens créés entre les personnes courtières et professionnelles de l'ARS IdF sont des facteurs favorables à la dynamique du projet. Cependant, les parties prenantes rencontrent de nombreux défis tels que la difficulté à susciter l'intérêt et maintenir la participation aux activités, les pressions hiérarchiques et les enjeux de pouvoir, ou encore la co-construction et le financement du projet de recherche-action. L'évaluation de l'intervention de courtage permettra de l'adapter pour en améliorer la pertinence et faciliter son éventuelle pérennisation au sein de l'institution.

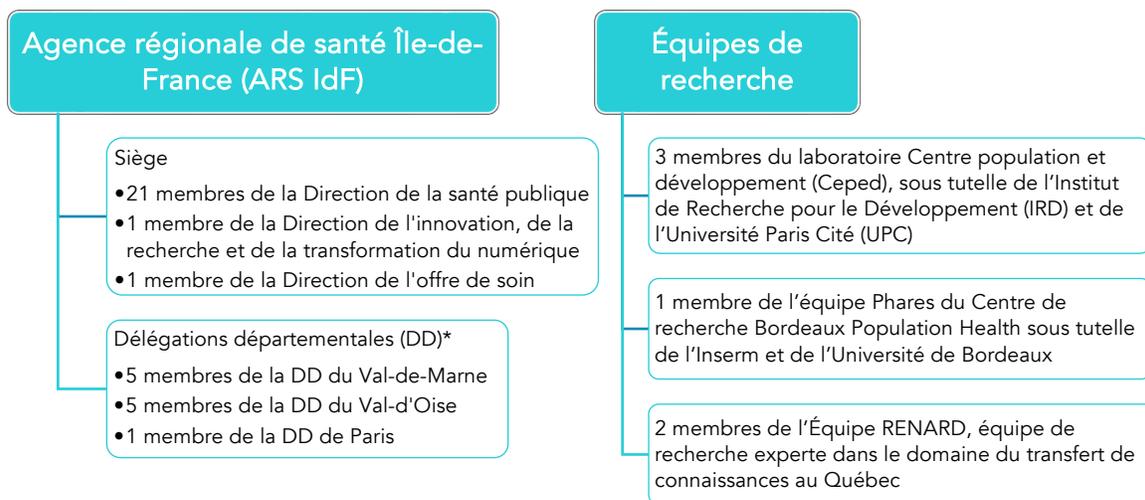
MOTS CLÉS | *Courtage de connaissances, action publique en santé, inégalités sociales de santé, recherche-action, Île-de-France*

1. Contexte, description et objectifs de l'intervention de courtage

En pleine gestion de la crise Covid-19, des personnes chercheuses et professionnelles de l'Agence régionale de santé Île-de-France (ARS IdF), une institution de santé publique ayant pour objectif de définir la politique de santé publique au niveau régional, ont constaté un écart entre les connaissances scientifiques disponibles sur les inégalités sociales de santé (ISS) et l'action publique visant à les réduire (Farkas et Anthony, 2007).

Pour contribuer à le réduire, ces parties prenantes ont décidé de co-penser et co-mettre en œuvre un projet de recherche-action de courtage de connaissances en faveur de la réduction des ISS (CourtISS). La recherche-action est définie comme un processus avec, pour et par les personnes impliquées à la fois dans les questionnements et la production de sens, pour réajuster la recherche et l'action (Reason et Bradbury, 2011). Cette approche scientifique est préconisée en santé publique pour améliorer la santé des populations et réduire les ISS parce qu'elle est basée sur la réflexion, la collecte de données, l'analyse des données et l'action par les participants et participantes pour mener au changement (Baum, 2006).

Figure 1 | Parties prenantes de l'intervention de courtage



* Les délégations départementales de l'ARS IdF remplissent des missions de proximité de l'agence, en jouant notamment le rôle d'interface avec les partenaires extérieurs (collectivités, associations, préfetures, etc.).

Le projet est financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et l'ARS IdF pour une durée de 18 mois. Son objectif est de tester la mise en œuvre d'une intervention de courtage de connaissances au sein de l'ARS IdF pour réduire les ISS sur le territoire — le courtage de connaissances étant une approche innovante permettant de créer ou renforcer les liens entre le monde académique et la prise de décision. Plus précisément, l'objectif pour l'ARS IdF est d'améliorer la pertinence de son action sur les ISS en utilisant les connaissances scientifiques pour éclairer la prise de décision. En d'autres mots, il s'agit de baser la conception et la mise en œuvre d'actions et de politiques de santé publique sur des données scientifiques. Pour les équipes de recherche, l'objectif est d'évaluer l'efficacité, la mise en œuvre et la pérennité d'une intervention de courtage de connaissances menée au sein d'une institution de santé publique.

Le projet comprend deux volets, un volet « recherche » et un volet « action ».

a. Volet recherche

Le volet recherche consiste en : (i) l'étude du contexte de l'intervention de courtage, ainsi que des pratiques, des obstacles et des besoins du personnel de l'ARS IdF en matière d'utilisation des

connaissances scientifiques, et (ii) l'évaluation de l'efficacité et de la mise en œuvre de l'intervention de courtage de connaissances.

Pour réaliser l'étude du contexte et des besoins, les personnes courtières (Tony Zitti et Lola Traverson) ont diffusé un questionnaire et mené 27 entretiens semi-directifs avec le personnel professionnel de l'ARS IdF. Cette étude a permis d'identifier les principaux obstacles rencontrés en matière d'utilisation des connaissances scientifiques tels que le manque de temps, les compétences hétérogènes des individus, le manque de visibilité des ressources disponibles au sein de l'institution, les défis d'accès aux articles scientifiques payants, la faible culture institutionnelle d'utilisation des connaissances scientifiques, le manque de soutien institutionnel — c'est-à-dire le peu d'incitatifs organisationnels pour utiliser les connaissances scientifiques. Les résultats de l'étude témoignent de l'importance que l'organisation s'engage dans l'initiative de courtage de connaissances pour faciliter et accroître l'utilisation des connaissances scientifiques par le personnel professionnel.

L'évaluation de l'intervention de courtage de connaissances est coordonnée par Amandine Fillol, post-doctorante affiliée au laboratoire PHARes (Université de Bordeaux), appuyée par les personnes chercheuses et courtières de connaissances. Il s'agira d'une étude mixte comprenant des données quantitatives, récoltées via questionnaire, et qualitatives via la réalisation d'observations et d'entretiens semi-directifs. Il n'a pas été possible, comme cela était initialement prévu, de débiter l'évaluation en même temps que les activités de courtage de connaissances (décrites plus loin). Cela pour deux raisons principales : (i) le budget du projet n'a pas permis de recruter une personne à temps plein pour réaliser l'évaluation, et (ii) la stratégie d'évaluation a été complexe à élaborer en amont du projet, les activités à mener dans le cadre de l'intervention de courtage étant difficilement anticipables et étant sans cesse redéfinies en fonction des besoins identifiés. La finalisation de l'évaluation et l'exploitation de ces résultats permettront d'adapter l'intervention pour en améliorer la pertinence et faciliter sa pérennisation.

b. Volet action

Le volet action est principalement coordonné par une courtière et un courtier de connaissances affiliés au laboratoire de recherche Ceped/IRD (voir Figure 1). Tous deux travaillent à temps complet sur le projet CourtISS. Ils ont cependant des positionnements différents : un courtier a intégré les équipes de la Direction de la santé publique (DSP) de l'ARS IdF dès le lancement du projet et partage donc leurs bureaux, et une courtière travaille au Ceped. Ils sont appuyés par les personnes chercheuses et professionnelles de l'ARS IdF initialement impliquées dans le projet.

Ce volet consiste en la mise en œuvre de plusieurs activités de courtage de connaissances au sein de l'ARS IdF (Tableau 1), visant à :

- Identifier les connaissances scientifiques relatives aux ISS qui permettraient d'éclairer la prise de décision et mettre ces connaissances à disposition dans un format concis et accessible ;
- Former et accompagner le personnel professionnel impliqué pour qu'ils identifient et utilisent les connaissances scientifiques dans leurs travaux ;

- Tester des outils réflexifs pour observer, comprendre et analyser la prise en compte des ISS dans des interventions de santé publique.

Au total, 34 personnes professionnelles de l'ARS IdF sont impliquées dans les activités du projet CourtISS.

Tableau 1 | Activités réalisées dans le cadre de l'intervention de courtage de connaissances

Activités	1. Suivi du MOOC d'introduction au transfert de connaissances (TC)*	2. Création de groupes thématiques (GT)**
Objectifs	Se familiariser avec les concepts, les principales activités et les outils en TC	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en application les apprentissages du MOOC • Renforcer les compétences des personnes professionnelles de l'ARS IdF (formations à la recherche bibliographique, aux outils de gestion bibliographique, à la réalisation de synthèses et d'infographies) • Rencontrer des personnes chercheuses expertes des thématiques • Créer des réseaux de pratiques
Méthode	<ul style="list-style-type: none"> • 4 mois de visionnage • 1 rencontre organisée par les personnes courtières par mois 	1 rencontre organisée par les personnes courtières par mois par GT
Apports pour le personnel de l'ARS IdF	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure compréhension et appréhension des concepts, activités et outils en TC • Apprentissages utiles en routine 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure compréhension et appréhension des thématiques • Ouverture aux sciences humaines et sociales • Réflexions sur les fonctions et missions du personnel de l'ARS IdF
Défis rencontrés	Faible taux de complétude du MOOC (26,66 % ont obtenu un certificat de réussite)	<ul style="list-style-type: none"> • Enjeu de mobilisation du personnel sur la durée • Peu de valorisation de l'implication du personnel par l'institution • Difficulté pour les personnes professionnelles de mettre en application les apprentissages dans leur travail de routine

* MOOC accessible à : <https://catalogue.edulib.org/fr/cours/umontreal-renard101/>.

** Les trois thématiques liées aux ISS retenues — « Discriminations et/en santé », « Pollution atmosphérique et santé », « Ressources humaines complémentaires en santé » — ont été choisies par les personnes professionnelles de l'ARS IdF qui avaient envie et besoin d'acquérir davantage de connaissances scientifiques sur ces dernières.

2. Facteurs facilitants et obstacles à l'intervention

a. Facteurs facilitants

Quelques facteurs ont permis de faciliter la mise en œuvre de l'intervention de courtage de connaissances. Tout d'abord, le fait qu'un courtier ait intégré les équipes de la DSP permet d'avoir un accès privilégié au terrain et de créer un lien direct avec les personnes impliquées dans le projet. Aussi, le fait qu'une autre courtière soit positionnée hors de l'institution permet de croiser les regards sur l'action et d'enrichir les réflexions. Tous deux ont des interactions différentes avec le personnel professionnel de l'ARS IdF, ils peuvent analyser d'autres façons ces interactions et peuvent également avoir des idées diverses d'activités à organiser.

Aussi, la co-conception et la co-mise en œuvre de l'intervention de courtage — c'est-à-dire à la fois par les personnes chercheuses et professionnelles directement concernées — permettent de faciliter son appropriation par les parties prenantes et sa pérennisation. En effet, la validation du projet par la Direction générale de l'Agence a été un préalable indispensable au lancement du projet et à sa légitimation au sein de l'institution.

Enfin, l'utilité et la pertinence de la fonction de courtage de connaissances au sein de l'ARS IdF sont régulièrement soulignées par le personnel au cours des activités menées. Cela favorise leur implication dans les activités du projet ainsi que le maintien de dynamiques collectives permettant d'éventuels changements de pratiques.

b. Défis rencontrés

L'intervention de courtage visant des changements de pratiques individuelles et un changement de culture organisationnelle profond, les défis rencontrés sur le temps court du projet sont nombreux.

Tout d'abord, il y a le défi de la recherche-action. Les temps de l'action et de la recherche sont souvent différents, et cela peut créer des frustrations chez les parties prenantes. De plus, les activités de courtage sont définies et redéfinies au fil du temps en fonction des besoins identifiés. Les 18 mois de mise en œuvre de l'intervention de courtage ne sont pas suffisants pour prendre du recul sur l'action et les changements opérés.

S'ajoute le défi de la co-construction de l'intervention. Co-construire prend du temps, le temps de l'interconnaissance, de découverte des méthodologies de travail propres aux différentes parties prenantes. Cela est indispensable pour créer des liens de confiance, de sorte à susciter et maintenir l'intérêt du personnel professionnel sur la durée.

Enfin, d'autres défis apparaissent tels que ceux liés à l'existence de codes institutionnels pouvant être contraignants et limitants pour la recherche-action.

3. Recommandations pour consolider le courtage de connaissances au sein de l'ARS IdF

Voici quelques recommandations qui permettraient de consolider une intervention de courtage telle que celle menée au sein du projet CourtISS :

- Plaider pour un véritable engagement de l'institution : mise à disposition de moyens et d'outils par l'institution pour accroître l'utilisation des connaissances scientifiques par le personnel (par exemple, l'accès gratuit à des revues scientifiques ou à des outils de TC), et valorisation de ce travail.
- Recourir au courtage de connaissances pour accompagner les professionnelles et professionnels dans l'utilisation des connaissances scientifiques, c'est-à-dire institutionnaliser cette fonction ou avoir recours à une expertise externe à l'Agence.
- Entreprendre l'évaluation de l'intervention de courtage de connaissances dès le lancement des activités pour en exploiter les résultats et pouvoir adapter et repenser l'intervention. Il est nécessaire de prévoir recruter une personne à plein temps dédiée à ce travail.
- Former les personnes courtières de connaissances et les accompagner dans leur travail de courtage. Elles auraient notamment besoin d'être mentorées par des collègues plus expérimentés, de pouvoir appuyer leur travail sur des retours d'expériences d'autres interventions de courtage ou encore de rejoindre des communautés de pratique existantes en courtage de connaissances.

SOURCE DE FINANCEMENT

Le colloque « Pour optimiser l'utilisation des résultats de la recherche : le courtage de connaissances » a bénéficié du soutien des organismes suivant : Fonds de recherche du Québec – Société et Culture, Conseil de recherches en sciences humaines, Ministère de la Santé et des Services Sociaux, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, Fondation Mirella et Lino Saputo, Centre des Compétences futures, Mitacs, Agence régionale de santé d'Île-de-France, Agence nationale de recherche française, Expertise France/l'Initiative et USAID.

AFFILIATION DES AUTRICES ET AUTEURS

Lola Traverson, LL.M.

Ingénieure d'études | Université Paris Cité, IRD, Inserm, Ceped, F-75006 Paris, France

Tony Zitti, PharmD, Ph.D.

Post-doctorant | Université Paris Cité, IRD, Inserm, Ceped, F-75006 Paris, France

RÉFÉRENCES

- Baum, F. (2006). Participatory action research. *Journal of Epidemiology & Community Health*, 60(10), 854-857. <https://doi.org/10.1136/jech.2004.028662>
- Farkas, M., et Anthony, W. A. (2007). Bridging science to service: Using Rehabilitation Research and Training Center program to ensure that research-based knowledge makes a difference. *The Journal of Rehabilitation Research and Development*, 44(6), 879. <https://doi.org/10.1682/JRRD.2006.08.0101>
- Reason, P., et Bradbury, H. (Éds.). (2011). *The Sage handbook of action research: Participative inquiry and practice* (2. ed., reprinted). SAGE.

CITATION SUGGÉRÉE

Traverson, L., et Zitti, T. (2023). Le courtage de connaissances en faveur de la réduction des inégalités sociales de santé : le projet CourtISS en Île-de-France (France), *Revue sur le transfert et l'utilisation des connaissances*, 7(3). <https://doi.org/10.18166/tuc.2023.7.3.36>



ISSN | 2369-8896

www.revue-tuc.ca



Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons
Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International